

Communauté et communion

A l'occasion du pèlerinage diocésain à La Salette, dans le diocèse de Grenoble-Vienne les 29¹ et 30² septembre 2018, l'évêque, Monseigneur Guy de Kérimel disait à ses diocésains les circonstances qui l'amènent à « redéfinir les orientations du diocèse ». Il s'agit bien des orientations pastorales. Ces orientations sont données à travers l'enseignement du 29 septembre sur la conversion et celui du 30 septembre sur les priorités pastorales. Le but de ce texte est d'étudier les fondements théologiques de ces choix pastoraux. A la lecture de ces textes, j'ai le sentiment que le désir de l'évêque pour ce diocèse se résume en ces mots : « Former une communauté de disciples ».

J'étudierai deux points développés par l'évêque dans ces enseignements : « Devenir des communautés rayonnantes de disciples-missionnaires » et l'« accompagnement spirituel ». Car, il me semble que tous les points développés dans ses deux interventions s'articulent autour de ces deux pôles.

1- Une communauté de disciples³

Deux mots retiennent l'attention dans ce titre. « Communauté » et « disciples ».

La communauté :

En régime chrétien, le mot communauté appelle deux questions : qu'est-ce qu'une communauté ? et comment se forme-t-elle ?

Le modèle de communauté chrétienne se trouve dans les Actes des Apôtres :

« Et tous ceux qui avaient cru étaient ensemble, et ils avaient toutes choses communes ; et ils vendaient leurs possessions et leurs biens et les distribuaient à tous, selon le besoin que chacun avait. Et ils étaient chaque jour assidus au temple, d'un commun accord, et, rompant le pain dans les maisons, ils prenaient leur

¹ [file:///C:/Users/mkimm/Downloads/20180929 - Intervention La Salette Dans la ferveur de l'Esprit%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/mkimm/Downloads/20180929 - Intervention La Salette Dans la ferveur de l'Esprit%20(2).pdf), consulté le 18 octobre 2018.

² [file:///C:/Users/mkimm/Downloads/20180930 - Intervention La Salette Priorités pastorales%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/mkimm/Downloads/20180930 - Intervention La Salette Priorités pastorales%20(2).pdf), consulté le 18 octobre 2018.

³ Je ne reprends pas l'expression disciples-missionnaire. La suite du texte éclaire ce choix.

nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu et trouvant faveur auprès de tout le peuple. Et le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Eglise ceux qui étaient sauvés » (Ac 2, 44-47).

Ce texte nous relate la vie de la communauté chrétienne héritée des Apôtres. Nous sommes au début de l'Eglise, le Christ étant déjà retourné vers le Père. Nous voyons dans le texte, une description d'un groupe de personnes non nommées. Ce sont « tous ceux qui avaient cru ». Cette partie du texte ne laisse pas apparaître ce à quoi ils ont cru. Mais en lisant les versets 14-43, il est clair qu'il s'agit de ceux qui ont entendu la prédication faite par Pierre en communion avec les onze, le jour de Pentecôte. Ce groupe est formé de ceux qui ont entendu ces paroles et en ont eu le cœur transpercé⁴. Ils se sont convertis et ont été baptisés. C'est cette conversion nécessaire à la construction de l'Eglise que Mgr de Kérimel a exposé dans son enseignement 29 septembre. Elle présuppose l'écoute de Dieu, dans sa parole, et elle a une dimension communautaire. Cela se justifie par l'Ecriture elle-même.

Dans Dt 6, 2-6, Moïse parle au peuple d'Israël en le désignant par le pronom personnel « tu ». « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force ». En règle générale, les passages, tels que ce verset, sont réputés « difficiles » parce qu'ils n'obéissent pas à nos logiques humaines. Il suffit d'observer le texte tel qu'il est écrit pour voir ce qu'il dit. Si Israël n'a qu'un seul cœur et une seule âme, c'est que tout le peuple est comme une personne unique. C'est la communauté chrétienne, dans son ensemble, qui écoute la Parole et la met en pratique. Dans Ac 4, 32, par exemple, il est écrit : « La multitude de ceux qui avaient cru n'avaient qu'un seul cœur et qu'une seule âme ». Dès que l'on devient croyant, on n'est plus seul, et on n'est plus soi. L'on est un avec les autres croyants. Ainsi, chaque disciple du Christ n'entendra la Parole de Dieu qu'en étant

⁴ Cf. Ac 2, 37.

agrégé à la communauté chrétienne. Pour le chrétien, la Parole de Dieu ne passe que par l'Eglise.

C'est la Parole de Dieu qui crée la communauté, d'après ce que nous montre ce texte des Actes des Apôtres. C'est exactement ce que dit l'évêque dans son texte : « C'est la Parole de Dieu qui nous constitue en communauté de frères et sœurs »⁵. Ainsi, écouter la Parole de Dieu n'est pas une option. L'évêque dit que c'est une urgence⁶.

Aussi, une communauté chrétienne est-elle nécessairement une communauté de foi. Le texte ci-dessus nous donne les caractéristiques d'une communauté chrétienne. C'est l'ensemble formé par tous ceux qui ont cru à la parole de Dieu proclamée par les disciples et qui se sont mis ensemble. Ils n'avaient rien pour eux, mais ils avaient tout pour eux car rien n'était à personne, mais tout était à chacun et à tous. Chacun se dépossède au profit de tous, mais non selon la règle de l'égalité, mais selon celle de l'équité. L'assiduité quotidienne au temple est une règle érigée en accord avec tous. Le temple est leur lieu de rencontre et dans leurs maisons ils rompent le pain. Les conditions de leurs repas sont décrites : joie et simplicité du cœur, dans la louange de Dieu. Et tout le peuple leur est favorable. Et dans ces conditions, le Seigneur lui-même prend l'initiative d'accroître la communauté. C'est lui qui « ajoutait à l'Eglise ceux qui étaient sauvés ». Ce n'est pas le groupe des disciples qui allait à la conquête d'autres disciples. Notons bien que ceux qui sont ajoutés étaient sauvés. C'est le critère d'adhésion. La communauté chrétienne est alors le groupe des sauvés et choisis par le Seigneur.

1. Les disciples

Les mêmes questions se posent (comme pour le cas d'une communauté) au sujet du disciple. Je me réfère encore au texte biblique :

⁵ Enseignement du 29 septembre 2018, p. 3.

⁶ Cf. enseignement du 29 septembre 2018, p. 3.

« Or, les onze apprenants s'en allèrent en Galilée sur la montagne où Jésus leur avait ordonné d'aller. Et le voyant, ils l'adorèrent, mais quelques-uns doutèrent. Et Jésus s'approchant, leur parla disant : tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allant, de toutes les nations faites des apprenants, les immergeant dans le nom du Père et du Fils et du Souffle Saint, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. » (Mt 28, 16-20).

Avant d'étudier le contenu de ce texte, remarquons que le mot qui se traduit « disciples » dans les traductions françaises de la Bible se dit « apprenant » dans le texte original grec. Alors je traduis *μαθηται* par « apprenant »⁷.

Dans ce texte, c'est Jésus qui s'adresse à ses apprenants. C'est ce que nous voyons au verset 16. Mais ce sont les versets 19 et 20 qui nous intéressent en priorité. Jésus ordonne à ses apprenants d'aller sans cesse. Le mot est au participe présent : *Πορευθέντες*, qui peut se traduire par « allant ». Jésus ne dit pas où aller, mais aussitôt il dit ce que doivent faire les apprenants : de toutes les nations faire des apprenants.

Une première remarque est que les apprenants transformeront « toutes les nations » en apprenants. L'on peut facilement conclure à l'impossibilité de cette mission en raison du petit nombre des apprenants : onze. Pourtant il n'en est rien. Car, dès que les onze premiers feront des apprenants, les nouveaux apprenants de Jésus doivent considérer que le même ordre, et la même mission leur échoit, et par conséquent, ils ont le devoir de faire des apprenants eux aussi. De cette manière l'ordre de faire des apprenants se transmet de génération en génération. La responsabilité des Apôtres, dans ce texte de Mt 28, 19-20, c'est aussi la transmission. Ainsi, chaque apprenant devient missionnaire son tour. Tout apprenant est missionnaire.

Une deuxième remarque, à la lecture de ce texte, est qu'à l'endroit de ses apprenants (disciples), l'injonction de Jésus, la seule est la mission universelle :

⁷ De même, je traduits « Esprit » par « Souffle », car dans le texte grec qui est l'original, il s'agit de l'haleine de vie.

« De toutes les nations faites des apprenants ». Ainsi, le devoir de l'apprenant (ou disciple), est d'être missionnaire. D'après ce que montre le texte, il n'est pas possible d'être apprenant de Jésus sans être missionnaire. Pour employer le terme courant, le disciple⁸ est par nature missionnaire. Si l'on est missionnaire, c'est parce que l'on est d'abord disciple. Ainsi parler du disciple, c'est parler du missionnaire. C'est de la même personne qu'il s'agit. L'on pourrait dire que la qualité de l'apprenant, c'est d'être missionnaire. C'est pourquoi l'on peut penser qu'être missionnaire c'est d'abord être apprenant, c'est-à-dire, être à l'école du maître, le Christ. Ceci implique cela, de sorte qu'on peut se dire qu'être missionnaire et être apprenant sont comme les deux faces d'une même réalité.

Cela a une conséquence pastorale, voire théologique. Parler de disciples - missionnaire laisse entendre que la mission est une option pour le disciple, c'est-à-dire que l'on devient disciple, et on choisit ensuite d'être missionnaire. Or d'après Mt 28, 19-20 le devoir du disciple, c'est d'être missionnaire. L'on peut d'ailleurs dire, *mutatis mutandis*, que c'est ce qui fait l'identité de l'apprenant (disciple) du Christ : la mission universelle. Ainsi, ne pas être missionnaire c'est renoncer à sa qualité de disciple. Donc, la mission n'est pas un choix pour le disciple.

Aussi, au lieu de parler de communauté de disciples-missionnaires, je parle de communauté de disciples, tout court.

L'apprenant (ou le disciple), est celui qui reçoit du Christ, l'ordre de faire des apprenants. Et cet ordre est doté d'un contenu précis. La manière de faire est très précisément indiquée par le maître, le Christ : immerger⁹ dans le nom divin trinitaire et apprendre à garder ses commandements. Pour faire des apprenants, le texte de Matthieu nous montre que les deux manières sont données. Sachant cela, nous voyons clairement que de ce point de vue, nous n'avons rien à inventer, car

⁸ Je rappelle que je fais le choix de remplacer le mot « disciples » par « apprenants ».

⁹ Je traduits βαπτίζοντες, le mot du texte grec, par « immergeant », parce que la traduction française « baptisant » est plutôt une translittération et non une traduction.

tout est donné. Ceci montre aussi l'impossibilité de faire des apprenants (des disciples) hors de ce cadre donné par le Christ lui-même.

L'apprenant (le disciple) est celui qui est immergé dans le nom de Dieu et qui garde ses commandements. C'est l'humain qui a vécu une transformation par la Parole de Dieu ; ce que nous pouvons appeler, la conversion. Mais cette conversion doit être permanente. Le mot « apprenant » en dit long. L'apprentissage, dans ce cas, est permanent et ininterrompu. Lorsque, Mgr de Kérimel écrit dans son texte : « On se met vraiment à l'école du Christ et on se laisse former par lui »¹⁰, il montre bien que le disciple est un apprenant du Christ, le seul Maître. La définition qu'il donne du disciple est très proche de celle que montre le texte de Mt 28 : « Le disciple est celui qui vit de la Parole du Maître, qui la fait sienne, qui l'intègre dans sa vie ; il s'en nourrit, il la médite, il en fait son principe d'action. »¹¹ S'il fait sienne la Parole du Maître, il la garde par conséquent. Etant immergé dans la Parole¹², c'est elle qui la fait vivre.

Le modèle d'une communauté de disciples est donné dans le chapitre deux du livre des Actes des Apôtres que nous avons lu ci-dessus. C'est un groupe de croyants vivant dans la communion hiérarchique. Ce texte nous montre le processus de formation de la communauté, et la vie de la communauté chrétienne. Deux lieux sont importants : le temple et les maisons. Ce sont deux lieux de rencontre qui n'ont pas la même fonction et qui sont tous les deux nécessaires. Le temple ne remplace pas les maisons et ne les exclut pas. Le temple est le lieu des rencontres quotidiennes de toute la communauté. D'après le livre d'Isaïe, le temple est « la maison de prière pour tous les peuples »¹³. C'est aussi une maison qui est un peu particulière en raison de sa double vocation orante et universelle. Mais l'Apôtre Paul dit que : « nous sommes le temple du Dieu vivant »¹⁴. Ainsi, le temple aussi montre l'unité du peuple de Dieu, et montre aussi que le peuple

¹⁰ Intervention du 29 septembre, p. 5.

¹¹ Id.

¹² Être immergé dans le Nom, c'est l'être dans la Parole. Le Nom divin trinitaire, c'est bien la Parole de Dieu.

¹³ Is 56, 7.

¹⁴ 2 Co 6, 16.

est le lieu où Dieu habite. Quant aux rencontres domestiques, la périodicité n'est pas indiquée, mais elles sont l'occasion et le lieu de commensalité. Les maisons sont les lieux d'expression de la joie. Le fait que les Actes des Apôtres lie intimement en les distinguant, les rencontres du temple et celles des maisons laisse voir deux choses, au moins. D'une part, l'insuffisance des rencontres du temple qui s'accomplissent alors dans les rencontres domestiques. Et d'autre part, la nécessité des rencontres du temple (prière universelle), pour la fécondité des rencontres domestiques. Remarquons que dans Ac 2, « temple » est au singulier et « maisons » au pluriel. Unité et diversité s'articulent très clairement. L'unité du peuple de Dieu présuppose la diversité de ses membres. Et vice versa.

Notre évêque relate l'importance de la liturgie dans son texte. Elle fait partie de la vie de l'Eglise, elle en est l'essence. Nous le voyons dans ce texte des Actes des Apôtres qui montre aussi l'insuffisance de ce que nous appellerons rencontres dominicales (pour désigner la liturgie eucharistique). Ainsi se justifient les « fraternités locales ». Notre évêque dit « qu'elles sont un chemin incontournable pour la croissance et la vitalité de nos communautés »¹⁵. Loin d'être une option, nous remarquons que ce choix vient directement de la tradition biblique racontant la vie de l'Eglise héritée des Apôtres. Quand l'église devient pratiquement l'unique lieu de rencontres des chrétiens, lorsque à maints endroits, seule, l'eucharistie dominicale rassemble les fidèles du Christ, nous pouvons constater que nous nous détachons de nos racines. Rassemblements dominicaux et domestiques sont deux dimensions de la vie chrétienne qui participent d'une Eglise missionnaire parce qu'elles sont constitutives d'une communauté chrétienne. D'après le texte biblique le temple et les maisons sont nécessaires à la vie fraternelle d'une communauté, de sorte qu'on pourrait dire que quand l'un fait défaut, la communauté n'existe pas vraiment. Les fraternités locales sont une exigence éminemment missionnaire. Il reste à étudier les modalités de constitution de ces fraternités.

¹⁵ Intervention du 30 septembre, p. 2.

La messe dominicale ne suffit pas pour former une communauté chrétienne missionnaire. La fraternité chrétienne prend sa source dans l'eucharistie partagée et s'actualise dans les maisons. Le chrétien, on le voit dans le texte biblique, ne peut et ne doit s'isoler, il ne peut vivre en vase clos. L'existence chrétienne n'est possible qu'en communauté. Ainsi que l'on peut le remarquer, la croissance de la communauté chrétienne dépend de sa qualité. Cela ne dépend que de l'excellence de la vie chrétienne. Et c'est à cette condition que le Seigneur agrandit lui-même la communauté. L'action de Dieu est postérieure à celle du groupe des disciples dont elle est tributaire. Ceci veut dire qu'il faut que le groupe de disciples existe, et qu'il vive de la communion hiérarchique par la Parole de Dieu. Alors le Seigneur fait grandir « chaque jour » la communauté. Ainsi, il ne nous revient pas d'œuvrer pour faire remplir l'Eglise. Ce faisant nous prenons la place du Seigneur. Or il est évident que nous pourrions en aucun cas jouer son rôle. Pour la fécondité de la mission, nous devons former une communauté de disciples et vivre la communion hiérarchique.

2- Une communauté confessante.

Une communauté chrétienne est une communauté de foi, on le voit dans le texte du chapitre 2 des Actes des Apôtres. C'est l'ensemble de ses membres qui partagent la même foi : « ceux qui avaient cru ensemble... (Ac 2, 44), nous l'avons lu.

Notre évêque recommande « de sortir d'une pastorale de 'prestation de service' »¹⁶. Comment favoriser une pastorale d'intégration¹⁷ ? Ce que dit l'évêque au sujet d'un « accompagnement fraternel des personnes » fait allusion à la célébration des sacrements de l'Eglise pour des personnes hors de nos communautés chrétiennes. La charité pastorale recommande que nous les aidions à intégrer le groupe des sauvés par le Seigneur. Cela n'est possible que si nous leur annonçons la Parole de Dieu. Ne leur donner que les sacrements qu'ils

¹⁶ Id. p. 5.

¹⁷ Cf. Id.

demandent relève d'une prestation de service. L'administration des sacrements nous vient de la tradition vivante de l'Eglise. Nous devons nous référer alors à la théologie des sacrements pour mieux comprendre les paroles de l'évêque à ce sujet.

Prenons le cas du baptême. Dans quelles conditions peut-on baptiser ? Et qui baptise -t-on ? La forme de la célébration des sacrements nous vient de la Tradition de l'Eglise. Pour répondre à ces questions, il faut se référer alors à la cette Tradition. Par fidélité à la Tradition des premiers siècles de l'évangélisation, le concile Vatican II restaure le catéchuménat pour l'Eglise universelle. Ceci se concrétise par la publication d'un document de référence. Ainsi, le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes* (RICA) est l'adaptation française de l'*Editio typica* de l'*Ordo initiationis christianae*, publié le 6 janvier 1972.

D'après le RICA, le candidat au baptême parcourt quatre grands moments que sont : le temps de l'évangélisation ou du pré-catéchuménat, le temps du catéchuménat, le temps de la purification et de l'illumination des élus et le temps de la mystagogie. Le candidat passe d'une période à l'autre par la médiation d'un rite liturgique. Il change de nom selon la période de son parcours à la suite du Christ. Pendant le temps de l'évangélisation, le candidat s'appelle pré-catéchumène. Quand il fait le rite de l'entrée en catéchuménat, il prend le nom de chrétien ou de catéchumène. Lorsqu'il fait la deuxième étape ou l'appel décisif, il devient élu. Après la troisième étape qui est la célébration de son baptême (et éventuellement des autres sacrements de l'initiation chrétienne), le candidat devient fidèle du Christ. Et devient néophyte avec le temps de la mystagogie.

Le nom que prend le candidat à chaque étape montre déjà les conditions du baptême. Le candidat qui reçoit le baptême a pour nom « l'élu », c'est-à-dire le chrétien appelé au baptême par l'évêque. Le chrétien, d'après le RICA, celui qui est évangélisé, celui qui a entendu l'annonce de la Parole du Christ et qui y a cru et qui décide de le suivre. Ce désir se manifeste par le rite de la première étape après lequel il commence une catéchèse systématique. C'est temps de la rencontre

du Christ et de l'Eglise, le temps de l'initiation à l'existence chrétienne par la Parole de Dieu. La Tradition de notre Eglise nous montre qu'on ne donne le sacrement du baptême qu'à un chrétien ayant fait un certain itinéraire à la suite du Christ. La catéchèse précède la dispensation des sacrements, don de Dieu. Le RICA montre que pour administrer le sacrement du baptême à un humain, l'on doit d'abord en faire un chrétien par l'évangélisation. Le temps du catéchuménat est donc nécessaire pour l'efficacité de la grâce baptismale.

Notre évêque a développé le thème de l'évangélisation dans son intervention du 30 septembre 2018. L'absence d'évangélisation est une « pauvreté spirituelle »¹⁸. Et puisque beaucoup de nos contemporains vivent de cette pauvreté, l'évangélisation devient une urgence.

Le RICA le montre, et le texte de Ac 2 le confirme : l'évangélisation est le point de départ de toute vie chrétienne. C'est la Parole de Dieu qui fait le chrétien. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est pas le baptême. Voulons-nous faire des chrétiens ? annonçons alors la Parole « à temps et à contretemps. » (2Tm4, 2). C'est le conseil que donne l'Apôtre Paul à son disciple Timothée. Il apparaît clairement que l'on ne peut faire des chrétiens par le baptême tout court.

Dans ces conditions, d'aucun se demanderont si le RICA est applicable dans le cas du baptême des petits enfants, le cas le plus fréquent dans notre pastorale aujourd'hui. Ce que nous tirons du RICA ne laisse pas apparaître toutes les harmoniques liées au sacrement du baptême. Il faut interroger d'autres sources de la tradition théologique pour voir dans quelles conditions l'Eglise demande l'administration du baptême des petits enfants. Je me réfère alors à un article de Joseph Ratzinger : « Baptême, foi et appartenance à l'Eglise, l'unité entre structure et contenu ».¹⁹

¹⁸ Intervention du 30 septembre 2018, p. 5.

¹⁹ Joseph RATZINGER. Baptême, foi et appartenance à l'Eglise, l'unité entre structure et contenu. *Les principes de la théologie catholique. Esquisse et matériaux*. Paris : Pierre Téqui, 2005, p. 27-45.

Dans cette étude, Joseph Ratzinger montre, ainsi que l'indique le titre de l'article, les rapports intrinsèques qui existent entre ces trois réalités. Il dit alors : « On peut à peine comprendre quelque chose au baptême si on ne le considère que du point de vue liturgique ou dans le seul contexte de la doctrine du péché originel. »²⁰ Il se réfère à la pratique de la pastorale sacramentelle qui est encore actuelle. En parlant des paroles qui constituent la forme du sacrement²¹, il montre qu'être baptisé c'est être plongé dans la filiation de Dieu. Cette relation filiale conduit à la prière constante. C'est Jésus qui en donne l'exemple en s'adressant constamment à son Père et l'écoutant. Ainsi, le baptême fait entrer dans la communauté trinitaire²² par la prière. Il précise ce qu'est la prière qui n'a rien à voir avec des formules récitées occasionnellement. Ainsi, prier c'est « se tenir intérieurement ouvert à Dieu, en sorte que l'on prend toutes ses décisions en écoutant Dieu, au besoin en luttant contre Lui comme Jacob et l'Ange. »²³ L'on pourrait s'étonner du lien qui apparaît entre le baptême et la prière. Mais grâce à cette définition de la prière, il apparaît clairement que le baptême n'est pas un événement ponctuel, mais ce sacrement imprègne toute l'existence chrétienne. L'ouverture à Dieu s'entend comme une disponibilité totale à Dieu, et la parole de Dieu doit guider toutes les actions et tous les choix du baptisé. Dans cette définition que donne Joseph Ratzinger du baptême, l'on voit apparaître les conditions de l'efficacité de la grâce baptismale. Elle s'entretient. Elle peut s'éteindre par défaut de vie de prière permanente.

L'autre conséquence du baptême c'est que la dimension filiale crée « une nouvelle parenté ». Car étant devenu fils de ce Père qui est Dieu, le baptisé est frère de ceux qui sont fils de ce même Père. Le baptême crée alors une famille, il agrège l'humain à une famille. Sur le plan humain, la famille se crée par le lien de sang. Mais en régime chrétien, c'est le baptême qui crée les liens de famille. Cette

²⁰ Id. p. 27.

²¹ « Je te baptise au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ».

²² Rappelons-nous ici la consigne de Jésus : « Immerger-les dans le Nom du Père, du Fils et du Souffle Saint ». Il y a bien un lien entre la consigne de Jésus, et la pensée de Joseph Ratzinger.

²³ Ibid., p. 33.

famille nouvelle du fidèle du Christ, est la communauté chrétienne, une communauté de frères, plus précisément. De ce point de vue, il faut aussi se demander le sens et la valeur d'un sacrement de baptême célébré sans aucun lien avec la communauté chrétienne. Le baptisé qui vit hors de l'Eglise, et c'est le moins qu'on puisse dire, est comme fils qui renie sa parenté. Peut-on renoncer à ses racines et tenir ? Le choix du baptême oblige à s'attacher au Christ, mais aussi à son corps. La formule trinitaire l'induit directement.

Dans la pensée de Joseph Ratzinger, le baptême présuppose un renoncement à une vie antérieure pour épouser une vie nouvelle. « Ainsi, le baptême signifie que nous nous quittons nous-mêmes en tant que Moi séparé et indépendant et que nous nous retrouvons dans un nouveau Moi. Il est sacrement de mort, et, à cause de cela – mais aussi, seulement de cette manière – il est un sacrement de résurrection. » Un baptisé qui n'intègre pas le renoncement nécessaire dans son existence pourrait-il être vraiment considéré comme un chrétien ? C'est encore de la conversion radicale qu'il s'agit ici.

Après l'interprétation de la formule baptismale, Joseph Ratzinger interprète la matière utilisée : l'eau. En partant de la pratique de l'Eglise antique, il montre que la formule baptismale est « confession de foi » et que la confession de foi est « une partie du sacrement, un acte concret de conversion. »²⁴ Toute l'existence du baptisé est ainsi plongée dans la foi de l'Eglise. Pour cette raison l'acte de foi n'est pas un acte exclusivement personnel. C'est ce qui explique le dialogue dans le rite du baptême. Il apparaît alors, que la foi est « question et réponse. » La réponse équivaut à la conversion. La conversion est un acte personnel qui est aussi une réponse qui ouvre à Dieu et à l'Eglise qui est sujet de la foi. Ainsi que nous pouvons le remarquer, il existe un lien intrinsèque entre la conversion et le baptême. Aussi, l'administration du sacrement est-elle insuffisante. Le *Credo* prend le même sens. Joseph Ratzinger dit que c'est « l'expression orale de l'acte

²⁴ Ibid., p. 35.

de conversion. »²⁵ Le *Credo* n'a de la valeur et du sens que comme l'expression de l'acte de conversion au Fils de Dieu mort et ressuscité.

Partant de la formule baptismale du *Credo* dialogué le théologien allemand fait une analyse importante ; il montre que le catéchuménat fait partie du sacrement de baptême. Il l'explique par ce qu'il appelle « une évidence ». L'évidence est que la formule du baptême, qui dans l'antique tradition de l'Eglise, était un *Credo* dialogué présuppose « un long processus de formation »²⁶ Ce n'est pas un simple texte à étudier et à comprendre, mais c'est la formule qui doit orienter toute l'existence de l'humain qui s'engage, désormais. C'est une parole à pratiquer, selon lui. Il affirme alors que « si la confession est essentielle au baptême, alors le catéchuménat est une partie du baptême lui-même. »²⁷ Il l'explique par le fait que, grâce à la profession de foi, le catéchumène est plongé dans le baptême. Le rite du baptême exige cette considération, selon lui. Cette idée laisse apparaître la grande importance du temps du catéchuménat avant la préparation au sacrement de baptême. En raison du grand enjeu que constitue les conséquences du baptême, il me semble que le respect scrupuleux de ce temps du catéchuménat n'est pas facultatif pour la fécondité du sacrement. On peut se demander ce que vaut le baptême administré hors du temps de catéchuménat. Le sacrement serait-il accompli sans ce long temps de préparation ? Le moins qu'on puisse dire est que quelque chose est tronqué dans ce sacrement.

La sacramentalité du catéchuménat induit quelques conséquences. Pour Joseph Ratzinger, le catéchuménat étant une partie du sacrement de baptême, il ne peut se réduire à un simple cours de religion, ni à un enseignement préparatoire au baptême. Il en fait partie. Une autre conséquence en est que la célébration du sacrement ne peut se réduire à un rite liturgique. Le baptême s'inscrit dans un processus qui est « un long cheminement ». Je fais remarquer que l'apparition du

²⁵ Id.

²⁶ Ibid., p. 37. Notons que c'est exactement ce que montre le RICA et ce qui y est prescrit. Nous voyons donc un rapport entre la pensée théologique de Joseph Ratzinger et la Tradition ecclésiale.

²⁷ Id.

mot « cheminement » fait convoquer d'emblée le mot « itinéraire ». L'on ne chemine qu'en fonction d'un itinéraire. L'itinéraire est une démarche organisée par étapes, tandis que le cheminement est « le processus de transformation que vivent les personnes lorsqu'elles parcourent les étapes d'un itinéraire. »²⁸ Le cheminement ne dépend que de la personne qui le vit. Jean-Claude Reichert dira que : « C'est l'espace d'une aventure intérieure »²⁹. L'introduction du mot « cheminement » par le théologien Joseph Ratzinger dans son étude, montre déjà dans le baptême, qui ne doit se réduire à une célébration rituelle d'un jour, ce qui relève du prêtre (plus précisément de l'Eglise), ce qui revient au catéchumène, et ce qui relève de Dieu. L'itinéraire dépend de l'Eglise, l'accueil et la réception (l'obéissance) dépend du catéchumène, et le travail de transformation qui s'opère en lui est l'œuvre de l'Esprit.

Dans le même article, Joseph Ratzinger justifie la sacramentalité du catéchuménat en se référant au catéchuménat des Pères qui comporte trois choses fondamentales. Il y a d'abord l'enseignement de la Parole de Dieu à vivre comme principe qui gouverne toute la vie du catéchumène, désormais. Ensuite, le sel qui était le signe de la sagesse qui signifie au Moyen-Âge, une invitation à avoir du goût pour la vérité, du goût pour Dieu. Pour Saint-Thomas d'Aquin, par exemple, le sage est celui qui a du goût. Et enfin le catéchuménat était déjà l'entrée dans un mode de vie qui précède le catéchumène. Le catéchuménat fait entrer dans une Tradition, celle de l'Eglise. Le catéchuménat consiste en une réception de cette Tradition. Ce qui ne relève pas de la seule décision personnelle du sujet. Aussi, par le baptême, le candidat reçoit-il « le don de la foi ».

La double symbolique de l'eau, mort-vie, montre bien que le baptême est une mort. C'est ainsi que le mystère pascal est engagé dans toute l'existence chrétienne par le baptême. Mais ce passage commence par la conversion, encore.

²⁸ Jean-Claude Reichert, « Pédagogie d'initiation et pédagogie de l'initiation », in *Revue Lumen Vitae*, Vol I XI, n°3, 2006, p. 325.

²⁹ Id.

Aussi, le théologien allemand dit-il, à juste titre, que la conversion est une mort. Ainsi, le renoncement à soi-même conduit à la vie.

Ce long développement sur le baptême nous ramène à la question de départ, à savoir le rapport entre le baptême, la foi, et l'appartenance à l'Eglise. La foi est un acte essentiellement ecclésial. Elle se reçoit dans l'Eglise comme un don, et elle se vit dans la communauté croyante qui est elle-même sacramentelle, c'est-à-dire qu'elle se reçoit aussi du Seigneur comme un don. Je reprendrai à ce niveau les mots du théologien pour ne rien laisser de sa pensée : « Le baptême est le sacrement de la foi, et l'Eglise est le sacrement de la foi ; c'est pourquoi l'on ne comprend l'appartenance à l'Eglise que si l'on comprend le baptême, et l'on ne comprend le baptême que si l'on se réfère à la foi, laquelle de son côté nous renvoie au culte de la famille de Jésus-Christ. »³⁰ Ainsi, nous comprenons que le sacrement du baptême n'a de valeur qu'en contexte chrétien³¹.

Cet exposé sur la théologie du baptême en passant par le RICA peut laisser croire que ce que nous disons n'affecte que les adultes.

Rappelons d'abord que le baptême des petits enfants n'est autorisé que dans un milieu familial de foi vivante. De ce point de vue l'enfant baptisé grandit dans un bain de vie ecclésial qui est son milieu familial. La foi lui est ainsi transmise. C'est pourquoi la célébration du baptême comporte aussi toutes les étapes de l'initiation chrétienne. En lien avec le catéchuménat sacramentel, Joseph Ratzinger montre aussi que la possibilité du baptême des petits enfants, signifie que « la catéchèse peut être pré-baptismale ou post-baptismale. »³² Le dernier cas concerne les enfants. Les parents y jouent un rôle de représentation et les rites anticipent le catéchuménat. Le rôle de représentation anticipe alors le cheminement personnel à venir, de l'enfant. Le théologien conclut que le sens du baptême se détruit lorsqu'il est considéré comme « un rite clos sur lui-même ». Puis, il poursuit :

³⁰ Id. p. 42.

³¹ Le contexte chrétien est un bain de vie ecclésial ou encore un contexte de foi ecclésiale.

³² Id. p. 43.

« Quand son ouverture sur le catéchuménat est entièrement supprimée, on atteint la limite où finit sa légitimité. »³³ Cette phrase qui clôture l'exposé du théologien nous interroge alors au sujet de la légitimité des baptêmes que nous célébrons.

Si cette partie porte essentiellement sur le baptême, c'est parce qu'il s'agit la porte d'entrée de l'Eglise. Le canon 849 du code de droit canonique dit que c'est « la porte des sacrements ». On le sait, tous les autres sacrements en dépendent. Cela a fait apparaître la sacramentalité du catéchuménat à laquelle l'on pense peu, ou on n'y songe pas. La sacramentalité du catéchuménat influe inévitablement sur l'efficacité de la grâce baptismale. Et si l'efficacité de la grâce baptismale est affectée, celle des autres sacrements le seront de la même manière. De ce point de vue, il apparaît clairement que nous pouvons administrer des sacrements sans effet de grâce. D'ailleurs, le théologien français Louis-Marie Chauvet a montré que la grâce sacramentelle n'est efficace que dans les conditions de l'échange symbolique : le don et le contre-don. Le don de Dieu fait à l'homme attend la part de l'homme, le contre don, pour être opérationnel. « Tout don oblige », dit Louis-Marie Chauvet. « La gratuité du don *implique obligatoirement*, de par la structure même de l'échange, le *contre-don d'une réponse*. (...) *Le contre-don de notre réponse humaine appartient donc lui-même au concept théologiquement chrétien de 'grâce'*. »³⁴. De cette citation, nous pouvons déduire que la grâce sacramentelle reste tronquée sans la réponse de l'homme. Il est nécessaire, et même obligatoire de sortir de la pensée instrumentaliste du sacrement. Le sacrement n'est pas un canal de grâce, mais une médiation, c'est-à-dire le milieu de croissance de l'identité chrétienne, ainsi que le montre Louis-Marie Chauvet dans ses travaux.

La réponse de l'homme que le théologien de la sacramentaire appelle contre-don dépend, évidemment, du catéchuménat. C'est le temps où l'humain apprend à laisser faire le travail de la Parole de Dieu, pour lui répondre par son obéissance. Il me semble que la sacramentalité du catéchuménat se justifie par la

³³ Id. p. 45.

³⁴ Louis-Marie Chauvet. *Symbole et sacrement. Une relecture sacramentelle de l'existence chrétienne*. Paris : Les éditions du Cerf, 1987, p. 113-114.

sacramentalité de la Parole de Dieu³⁵. Parce que le catéchuménat est le moment de l'enseignement de la Parole de Dieu par la catéchèse³⁶, et de sa mise en application. La catéchèse est l'enseignement de la Parole de Dieu. Ce qui n'a rien à voir avec l'enseignement d'un parcours catéchétique. Cette idée n'entache en rien le concile de Trente qui a établi le septénaire sacramentaire. La Parole de Dieu n'est pas un huitième sacrement. Cependant, quand on pense que c'est la Parole de Dieu qui a créé les sacrements, on se demande ce qu'elle est elle-même si ce n'est un sacrement. En raison de la sacramentalité de la Parole de Dieu, la catéchèse doit retrouver sa fonction essentielle d'enseignement de la Parole de Dieu. Ceci présuppose la suppression de tout parcours catéchétique pour deux raisons. D'abord aucun parcours catéchétique ne peut-être médiation de grâce. Ensuite la Parole n'est contenue que dans la Bible. La catéchèse des Pères de l'Eglise n'était rien d'autre que des commentaires des textes de l'Ecriture sainte. C'est cette antique manière de faire que nous devons retrouver.

Toute cette étude était nécessaire pour comprendre l'importance et l'urgence du temps du catéchuménat dans la pastorale. L'« accompagnement fraternel » et l'intégration dont parle notre évêque exige, il me semble, que nous prenions au sérieux le catéchuménat en lien avec les demandes de sacrements ; à moins que l'efficacité de la grâce sacramentelle ne soit pas la préoccupation pastorale. En restaurant un vrai temps de catéchuménat pour les personnes qui demandent les sacrements, que ce soit le baptême ou le mariage, ou autre, il est clair qu'une conséquence en sera la diminution des sacrements à célébrer, mais l'autre conséquence sera l'augmentation du nombre des chrétiens. Car le prêtre n'est pas un prestataire de service. Ceci étant, doit-on donner les sacrements à ceux qui les demandent ou non ? Cela n'est pas possible d'après le code du droit canonique

³⁵ Benoît XVI développe la sacramentalité de la Parole de Dieu dans l'exhortation post-synodale, *Verbum Domini*, n°56. La Sacramentalité de la Parole de Dieu est thèse soutenue par le théologien dominicain Thomas Michelet en 2016, à l'université de Fribourg.

³⁶ La catéchèse est l'enseignement de la Parole de Dieu à partir de la Bible. Ce qui n'a rien à voir avec l'enseignement d'un parcours catéchétique. La catéchèse est l'enseignement de la Parole de Dieu à partir de la Bible. Ce qui n'a rien à voir avec l'enseignement d'un parcours catéchétique.

qui dispose que : « Les ministres sacrés ne peuvent pas refuser les sacrements aux personnes qui les leur demandent opportunément, sont dûment disposées et ne sont pas empêchées par le droit de les recevoir. »³⁷ Le ministre (l'Eglise) n'est pas propriétaire des sacrements. Ce sont les sacrements du Christ « confiés à l'Eglise »³⁸. L'Eglise n'est que dépositaire des sacrements. Cependant, dans le même texte du Canon 840, nous voyons que les sacrements ne s'administrent pas à n'importe quelle condition non plus. Ils se donnent aux personnes « dûment disposées ». Ceci signifie que lorsque toutes les conditions ne sont pas réunies, il est nécessaire de différer la célébration du sacrement.

La structure de la célébration eucharistique montre bien la place et l'importance de la Parole de Dieu par rapport aux sacrements. Aucune célébration eucharistique ne commence par la liturgie de l'eucharistie. Celle-ci n'est soutenue que par la liturgie de la Parole qui la précède. Que serait une messe qui occulte la liturgie de la Parole ? C'est que l'eucharistie ne s'enracine que dans la Parole de Dieu. C'est le Christ Parole du Père, qui se fait chair dans la liturgie eucharistique.

Tout sacrement prend racine dans la Parole de Dieu. Administrer (donner) un sacrement en dehors du terreau de la Parole de Dieu, c'est construire sur du sable.

Pour que nos paroisses soient missionnaires, à mon avis, l'urgence est la refondation des communautés. Que les chrétiens de chaque village, ou de chaque quartier commencent à se retrouver dans leurs maisons pour prier ensemble autour de la Parole de Dieu. Peu importe leur nombre. C'est en vivant ainsi qu'elles pourront rayonner et faire rayonner le Christ dans leurs milieux de vie. Ce faisant, il ne faut pas en attendre un résultat immédiat, car c'est ce qui échappe au contrôle du pasteur. Le résultat n'appartient qu'à Dieu, on le voit dans les Ecritures.

En raison du fait que la foi ne se vit qu'en Eglise, il est nécessaire que toute la pastorale paroissiale se fasse en lien avec la communauté chrétienne. Par exemple

³⁷ Can. 843 - § 1.

³⁸ Can 840.

la catéchèse des enfants, l'éveil à la foi, l'aumônerie scolaire ne peuvent se faire en dehors de la communauté chrétienne pour être féconds. La vie liturgique, les célébrations dominicales ne peut être proposées en option, car tout groupe chrétien est une communauté confessante et donc une communauté de foi. Or la foi est aussi célébration ecclésiale. En régime chrétien, la foi solitaire n'existe pas. Au demeurant, la découverte de la sacramentalité du catéchuménat amène à remettre au cœur de toute la pastorale, le ministère de la Parole de Dieu.

Tohouindji Corneille KIMMAKON